

Mardi 31 juillet 2018

## Vigilance Orange niveau 3 – CANICULE

### Le Préfet des Bouches-du-Rhône déclenche le niveau 3 de l'alerte canicule

Météo France a placé le département des Bouches-du-Rhône en vigilance météorologique canicule de niveau ORANGE en raison des fortes chaleurs attendues dans les prochains jours. Les températures maximales devraient dépasser le seuil des 35 °C en journée et 24° C la nuit durant au moins trois jours.

Compte-tenu de ces prévisions, Pierre DARTOUT, préfet des Bouches-du-Rhône a déclenché le niveau 3 « alerte canicule » du plan de gestion de canicule.

#### ■ Mise en place d'une cellule de suivi en préfecture

Le préfet a mis en place une cellule de suivi en préfecture qui se réunit quotidiennement et qui coordonne l'action des services concernés par la gestion de la canicule – préfecture, préfecture de police, ARS (Agence Régionale de Santé), DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), SAMU, conseil départemental, SDIS et bataillon des marins-pompier.

Cette cellule permet notamment :

- de s'assurer du bon fonctionnement de l'organisation des soins et de leur permanence ;
- d'assurer la continuité de la prise en charge des personnes les plus fragiles notamment dans les établissements d'accueil des personnes âgées dépendantes (EHPAD), les institutions médico-sociales et les centres d'hébergement d'urgence.

#### ■ Information des collectivités locales

Le conseil départemental et les communes ont été informés du passage au niveau 3 « alerte canicule » par les services de l'État.

Le préfet a rappelé aux maires qu'ils devaient activer leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS), s'ils le jugeaient nécessaire et, sur la base du registre nominatif constitué et mis à jour par leurs services, assurer un appui aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

#### ■ Information des différents opérateurs du champ social, sportif et de la jeunesse

Les services de l'État ont sensibilisé au passage au niveau 3 les différents opérateurs en charge des publics les plus vulnérables (SIAO 115, Samu social, ville de Marseille, les plus grands centres

#### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

d'hébergement d'urgence, les services habitués à faire des maraudes et les centres d'accueil de jour), les structures en charge de l'accueil collectif des mineurs et les ligues sportives départementales.

## ■ Mobilisation des opérateurs du champ de la santé

Les services de l'État (ARS) ont mis en place les mesures suivantes :

- placement en situation d'alerte des services et des établissements qui accueillent des personnes sensibles ou vulnérables – établissement de santé, EHPAD, service d'aide à domicile, résidences « autonomie »... ;
- communication des recommandations préventives à mettre en œuvre pour limiter les effets de la canicule ;
- vérification de l'application, par les établissements de santé, des mesures de gestion rigoureuse de l'occupation des lits.

## ■ Les bons comportements et gestes en cas de canicule

Devant les risques associés à cette alerte, le Préfet rappelle les bons comportements et gestes à adopter :

**En cas de malaise, ou si vous êtes témoin d'un malaise, contactez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112.**

- Pour les personnes ayant besoin d'aide, appeler la mairie.
- Pour les personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées, prendre régulièrement de leurs nouvelles ou leur rendre visite deux fois par jour.
- Accompagner les personnes âgées dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermer volets, rideaux et fenêtres. Aérer la nuit.
- Utiliser ventilateur et/ou climatiseur s'ils sont disponibles.
- Se rendre éventuellement dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) trois heures par jour.
- Mouiller son corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Boire au moins 1,5 l d'eau par jour, même sans soif.
- Continuer à manger normalement.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.
- En cas de sortie, porter un chapeau et des vêtements légers.
- Limiter les activités physiques.

### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

## ■ Se tenir informé

La plate-forme téléphonique nationale est activée de 9h00 à 19h00 au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Plusieurs sites Internet permettent d'obtenir des informations officielles :

- [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)
- [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)
- [www.ars.sante.fr](http://www.ars.sante.fr)
- [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Restez également informé via le compte Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône :

- <https://twitter.com/prefet13>

## CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)